

Le guide des parents

COMMENT S'INSCRIRE ?

- ▶ Par téléphone: au 01 43 29 60 20, du lundi au vendredi de 9h à 18h. Notre équipe saura vous guider et vous permettre de choisir le séjour le plus adapté.
- ▶ A l'Espace d'accueil du CEI, situé 4 rue des Ciseaux, Paris 6e, métro Saint-Germain des Prés (ligne 4) ou Mabillon (ligne 10), où notre équipe vous attend du lundi au vendredi de 9h à 18h.
- ▶ Par courrier en nous retournant le bulletin d'inscription ci-joint au CEI, 1 rue Gozlin, 75006 Paris.
- ▶ Par internet, directement sur notre site www.cei4vents.fr

Pour réserver, l'acompte de 350€ est obligatoire, ainsi que l'adhésion annuelle individuelle de 23€.

Si vous souhaitez souscrire à une option GARANTIE ANNULATION (55€ séjour en Europe/95€ séjours hors Europe) ou PACK SECURITE (145€ séjour à l'étranger, voir détail dans les conditions générales de vente), vous devez joindre le règlement de cette option au moment de l'acompte.

Le séjour doit être soldé au plus tard 30 jours avant le départ (voir modalités de règlement et tarifs dans les conditions générales de réservation et de vente).



www.cei4vents.fr



www.cei4vents.com



www.cei-london.com



www.cei-dublin.com



LES MODES DE RÈGLEMENT

- ▶ Chèque bancaire à l'ordre du CEI
- ▶ Espèces
- ▶ Chèques Vacances
- ▶ Carte Bleue
- ▶ Bons CAF (voir dispositions particulières dans les conditions générales de vente).

L'espace d'accueil du CEI à Saint-Germain des Prés.

LES SERVICES DU CEI

LE FINANCEMENT SUR-MESURE

Réglez en 3 ou 4 fois en toute simplicité: le CEI vous propose un financement sur mesure vous permettant de régler en plusieurs mensualités le séjour de votre enfant.

Il vous suffit de nous retourner votre fiche d'inscription en cochant la case prévue à cet effet.

Offre valable à partir de 150€, réservée aux particuliers majeurs résidant en France métropolitaine.

Un crédit vous engage, il doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

LE PARRAINAGE

Bénéficiez de 30 €* de réduction sur un séjour CEI en brochure « Séjours Linguistiques » ou « Les colonies et circuits ».

**Le bon d'achat parrainage est une réduction remise dans le cadre d'un programme de fidélité, visant à récompenser la recommandation d'un participant.*

1. Cette réduction est cumulable avec les autres réductions et promotions.
2. Pour en bénéficier, le parrain doit être préalablement inscrit à un séjour et recommander un ou plusieurs autres participants (recommandation à noter dans le bulletin d'inscription en page 2 ou dans le coupon de réduction parrainage).
3. Le parrainé ne doit jamais être parti avec le CEI. Il ne doit pas avoir de lien de parenté avec le parrain (même nom, même adresse).
4. Le bon d'achat est numéroté et utilisable une seule fois, aux dates de validités inscrites par le CEI.
5. Le bon d'achat n'est ni remboursable, en totalité ou partiellement, ni échangeable contre des espèces.
6. En cas de remboursement du séjour, le bon d'achat est réémis par le CEI pour une durée d'1 an à compter de la date de réémission.

LES RÉDUCTIONS

Inscription précoce

Adressez votre fiche d'inscription et son acompte avant le 15 décembre pour les séjours de février, le 1^{er} février pour les séjours du printemps et le 1^{er} avril pour les séjours de l'été et bénéficiez d'une réduction de 45€ sur votre séjour.

2^e séjour

Pour tous vos enfants, après la première inscription aux conditions énoncées dans la brochure, vous bénéficiez d'une remise de 5% sur chaque séjour supplémentaire réalisé la même année (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Cette remise s'applique dès l'inscription du second enfant d'une même famille, ou dès le second séjour du même enfant au cours de l'année.

Parent enseignant

Vous bénéficiez de 5% de remise sur tous nos séjours (sur présentation ou photocopie de votre carte de l'éducation nationale, ou attestation d'employeur).

Nos réductions ne sont pas cumulables entre elles ou avec des conditions spécifiques accordées à des Comités d'entreprise ou à des collectivités.

Toute l'année, bénéficiez de promotions en vous inscrivant à nos e-news sur www.cei4vents.fr.

Départs de Province

Partez de chez vous, on s'occupe de tout!

Le CEI vous propose d'organiser le voyage de votre enfant depuis votre ville*. Pour connaître nos conditions d'organisation et de réservation, reportez-vous aux pages 7 et 8 du formulaire d'inscription.

Tarifs:

Transfert de gare à gare: 35€ aller, 65€ aller/retour

Transfert de gare à aéroport: 50€ aller, 95€ aller/retour

Transfert de Orly à Roissy: 70€ pour chaque transfert

Transfert de terminal à terminal: 40€ par transfert

■ 175 € Aller/retour

■ 215 € Aller/retour

■ 245 € Aller/retour

NB:

- » En cas de retard ou d'imprévu, vous en êtes bien sûr informés et votre enfant reste sous la surveillance de notre personnel d'accompagnement.
- » Nous vous rappelons que tous repas et collations sont à votre charge durant les pré et post acheminements et transferts.

**voir villes répertoriées sur la carte*



Le guide des parents

LE SITE VISIOCOLO

Le site www.visiocolo.com est un outil unique, créé par le CEI pour les parents et les participants. Il permet de vivre les séjours en toute sérénité, grâce à une information sécurisée avant, pendant et après le séjour.

Avec Visiocolo vous pouvez :

VOUS ORGANISER

Accédez aux informations importantes pour le voyage de votre enfant dans la «Fiche détail du séjour» : vous y retrouverez le descriptif du séjour (provenant directement du site internet www.cei4vents.fr) ainsi que le nom du responsable du groupe et les coordonnées du lieu d'accueil.

Retrouvez le carnet de voyage en ligne dans la rubrique du même nom : formalités, composition et coordonnées de la famille d'accueil pour les séjours linguistiques, exemple de valise, informations pratiques sur la destination... Tout pour voyager sereinement.

VISIONNER le séjour de votre enfant

Visionnez les photos et les vidéos en cliquant sur la première image et cliquez sur les flèches qui apparaissent à gauche et à droite sur le diaporama.

Adaptez la page à vos besoins grâce à l'affichage de 9 à 60 images par page, le tri par type (photos/vidéos) ou encore par date.

CONSERVER les informations

Cliquez sur «télécharger l'image» ou «télécharger la vidéo» si vous souhaitez l'enregistrer.

Si vous voulez enregistrer l'intégralité de l'album, attendez la fin du séjour et cliquez sur «Télécharger toutes les photos et les vidéos du séjour».



Qui se cache derrière Visiocolo ?

- ▮ Les responsables de programmes: ils ont organisé les séjours de A à Z et ont recruté les équipes qui encadrent les séjours, dans le respect du projet éducatif du CEI. Ils alimentent Visiocolo en informations pratiques, dont le carnet de voyage.
- ▮ Les directeurs et animateurs de séjour: ils encadrent les jeunes et animent les séjours linguistiques, les colonies en France et à l'étranger, les circuits à l'étranger, dans le respect du projet éducatif du CEI et selon leur propre projet pédagogique. Ils postent les photos et les vidéos des séjours et permettent aux parents de voir l'ambiance sur place, et aux enfants de rentrer avec de jolis souvenirs.
- ▮ Le service administratif en charge de la confirmation et du suivi des inscriptions, il relie les informations administratives au site Visiocolo et envoie les courriers aux parents pour la connexion.
- ▮ Le service communication en charge des sites internet www.cei4vents.fr et www.visiocolo.com et des brochures. Il qui offre la possibilité aux jeunes et aux parents de profiter d'outils faits pour eux.
- ▮ Une agence de communication web, Intuiti, qui a réalisé les sites www.cei4vents.fr et www.visiocolo.com.



L'ORGANISATION DES COLONIES ET CIRCUITS

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis plus de 60 ans, le CEI organise des séjours à l'attention des jeunes. Ses équipes expérimentées et passionnées réalisent tous les séjours de A à Z :

- 】 la conception du thème du séjour en suivant l'actualité et les tendances,
- 】 les relations avec les différents prestataires: hébergements, transports, correspondants sur place, excursions, professeurs, moniteurs sportifs diplômés...
- 】 le recrutement et la formation de ses équipes d'encadrement (journées de formations, guides conçus à leur attention),
- 】 la réalisation des carnets de voyages (téléchargeables sur le site www.visiocolo.com),
- 】 la logistique des départs et des retours, depuis toute la France.



L'équipe du CEI Paris soutenant deux étudiantes dans leur aventure au 4L Trophy

LE SUIVI

- 】 Nos équipes sont joignables au 01 43 29 60 20 de 9h à 18h du lundi au vendredi,
- 】 Une permanence téléphonique est établie 24h/24 pour les cas d'urgence,
- 】 Toutes les assurances sont proposées: responsabilité civile, assistance, rapatriement, garanties annulation.

LES RÉUNIONS DE PRÉPARATION AUX SÉJOURS

Afin de fournir toutes les informations pratiques aux jeunes déjà inscrits et à leurs parents, des réunions sont animées par nos responsables plusieurs semaines avant les départs, en vue de préparer les séjours. Elles permettent également aux parents et aux participants de rencontrer les organisateurs et de leur poser des questions.

L'ENCADREMENT DES SÉJOURS

Le CEI respecte intégralement toutes les réglementations en vigueur et constitue ses unités d'encadrement de la façon suivante :

- 】 Directeur de séjour, diplômé BAFD.
- 】 animateurs qualifiés et expérimentés, diplômés BAFA ou équivalent reconnu.
- 】 Assistant sanitaire, diplômé AFPS/PSC1/BNS ou équivalent reconnu.
- 】 Moniteurs sportifs diplômés d'état.

Les quotas d'encadrement Jeunesse et Sports sont intégralement respectés: un animateur pour 12 jeunes. La politique de notre organisme nous dirige vers plus d'encadrement pour les plus jeunes. Nous pouvons porter notre encadrement à un animateur pour 8 jeunes pour les moins de 12 ans.

L'ENCADREMENT DES SPORTS ET DES ACTIVITÉS

Les sports sont pratiqués sous la responsabilité de nos animateurs et pour les cours ou activités spécifiques, sous le contrôle strict de moniteurs titulaires des diplômes d'Etat leur permettant d'exercer ces fonctions auprès de mineurs. Les activités varient en fonction de la situation géographique, du centre d'hébergement, de la saison, du type de séjour et des conditions météorologiques.

LA SURVEILLANCE MÉDICALE

L'assistant sanitaire veille à la bonne santé des participants tout au long du séjour. A la moindre alerte d'ordre médical, le médecin est appelé en consultation. Afin de permettre un diagnostic approprié, nous vous rappelons que les informations portées sur la fiche sanitaire sont primordiales (allergies, régimes alimentaires, contre-indications de toutes natures, antécédents médicaux, maladies chroniques, etc.).

La responsabilité du CEI et celle du corps médical ne pourront être retenues en cas de fausse déclaration ou de déclaration erronée ou partielle. Le CEI procède à l'avance des frais médicaux et vous les refacture au retour du séjour.